

La Compagnie des Seigneurs du Canal

Après l'assassinat de Henri IV en 1610, le Canal de Briare reste inachevé et à l'abandon pendant 25 ans. Une nouvelle équipe apparaît en 1635 composée de Jacques Guyon et Guillaume Bouthouou (tout deux receveurs des tailles) et de François Bouthouou, simple bourgeois d'Orléans.

Ces 3 hommes d'affaires obtiennent par lettres patentes de 1638 l'autorisation de tout remettre en état et d'achever, dans un délai de 4 ans et à leurs frais, les 12kms restants à construire. En échange, ils pourront percevoir un droit de péage et des lettres de noblesse héréditaires leur sont accordées.

Les fonds nécessaires à l'achèvement des travaux étant insuffisants, il est nécessaire de trouver des associés. C'est alors que la « Compagnie des Seigneurs du Canal de Loyre en Seine » voit le jour. C'est une société civile de co-propriétaires –17 au début et finalement 33.

Le Comte de Buron

Parmi ces associés, André de Gironde, Comte de Buron, grand échanson de France. En 1729, il est désigné par les autres Seigneurs du Canal pour résider à Briare et aménager une nouvelle issue en Loire au lieu-dit Rivotte.

Simultanément, André de Gironde, observe que la glacière seigneuriale, située au pied du moulin à vent des Rois (petite route d'Arrabloy) n'est plus utilisable. Il décide donc d'en construire une nouvelle entre le château et le moulin de la Place. L'acte d'acquisition du terrain datant du 16 avril 1730, précise qu'elle est construite depuis peu. Nous supposons qu'il s'agit de celle-ci.



La glacière

Ses murs n'ont pas moins de 2 mètres d'épaisseur. La fabrication de la glace n'étant pas encore connue, il n'existait pas d'autre solution que de conserver celle que prodiguait généreusement l'hiver. Il suffisait de la débiter en blocs transportables. Le sol de la glacière se tenait 3 mètres en dessous du niveau de la rue. Ainsi, on entreposait des couches successives de glace et de paille. Le plafond était maçonné et recouvert de terre à l'extérieur aux fins d'isolation. La glace gardait son état solide jusqu'à l'été.

Les hivers étaient beaucoup plus rudes que ceux d'aujourd'hui, parfois exceptionnellement froids comme au cours de 1788-1789 où la glace atteignit sur la Loire, une épaisseur de près de 30cm.

Cette glacière est la seule qui subsiste sur le réseau du canal de Loyre en Seine. Les seigneurs en construisaient au fur et à mesure que le transport des marchandises périssables se développait.

Un peu d'histoire sur les glacières de Versailles :

A Versailles, à Trianon, comme dans toutes les propriétés royales et châteaux dignes de ce nom, on rafraîchissait les aliments et les boissons, on fabriquait des sorbets. Les privilèges royaux voulaient qu'on fit servir tous les jours un sac de glace – luxe inouï et pratique dont les Romains avaient été précurseurs.

A la différence des glacières qui étaient généralement enterrées, celles de Versailles se présentaient hors sol, symbole parmi d'autres de la toute puissance du souverain.

Il s'agissait de gigantesques puits de 10 mètres de profondeur et autant de diamètre, creusés dans les parties hautes du domaine pour permettre la mise en place d'un puisard où s'évacuait l'eau provenant de la glace fondue. L'ensemble, surmonté par une voûte de pierre recouverte de chaume isolant, fut installé pour la première fois en décembre 1668. Les ouvertures étaient orientées vers le nord et l'est : le sol était pavé, ce qui permettait un remplissage rapide et limitait infiltrations et déperdition.

L'hiver on ramassait la glace –la neige à défaut de glace- dans les étangs voisins. Lorsque la glacière était pleine, on colmatait les deux ouvertures avec de la paille, de la glaise et du bois, pour éviter tout contact direct avec l'extérieur. La glace pouvait se conserver ainsi pendant 3 ans.